

Je soussigné(e) Membre d'AMAP'achamama, souscris un abonnement pour un pain au levain, élaboré et cuit au feu de bois par Anne-Lise AUDIN, Artisane Boulangère dans son fournil à Miniac-Morvan. Le pain est réalisé à partir d'une farine BIO semi-complète, provenant de la famille Lecrivain de St-Germain en Coglès (paysan meunier) et les graines de lin BIO proviennent de chez Jean Pierre Cloteau à Bain de Bretagne.

La distribution a lieu chaque Mardi entre 18h15 et 19h30 Maison des Associations rue Brindejone des Moulinais à Pleurtuit. **Toute commande non récupérée sera remise au CCAS de Pleurtuit.**

Vous pouvez choisir 3 formules d'abonnement : chaque semaine, toutes les 2 semaines comme les produits laitiers ou toutes les 3 semaines comme les œufs poulets. Commande supplémentaire, prévenir une semaine avant, un tableau sera à votre disposition.

Les chèques sont libellés à l'ordre de Anne-Lise AUDIN

Chaque semaine du 21 octobre 2014 au 19 mai 2015 soit 29 distributions (sauf le 30/12 et un autre mardi : Congés)					Toutes les 2 semaines (idem produits laitiers) 16 distributions			Toutes les 3 semaines (idem œufs poulet) 10 distributions		
Choix	500g nature	500g graines de lin	Mixte : alternance 1nature/1lin		Choix	500g nature	500g graines de lin	Choix	500g nature	500g graines de lin
Prix	2,30 €	2,70 €	2,30 €	2,70 €	Prix	2,30 €	2,70 €	Prix	2,30 €	2,70 €
Quantité	X ...	X ...	X ...	X ...	Quantité	X ...	X ...	Quantité	X ...	X ...
Chaque semaine	x29	x29	X 14	X15	chaque quinzaine	X 16	X 16	ttes les 3 semaines	X 10	X 10
Total					Total			Total		
Je dois =					Je dois =			Je dois =		

Engagements de Mme Anne-Lise AUDIN, Artisane Boulangère :

- Livrer chaque semaine un pain au levain, cuit au feu de bois, réalisé dans son fournil à partir d'une farine semi-complète certifiée AB
- Etre présente aux distributions, expliquer son travail et prendre en compte les remarques et besoins de ses partenaires
- Etre transparente sur le mode de fixation du prix et ses méthodes de travail.
- Informer le collectif des soucis rencontrés.
- Participer aux réunions de bureau et de bilan de fin de saison.
- Respecter la charte des AMAP

Fait à Pleurtuit, le 16 septembre 2014

La productrice

Anne-Lise AUDIN

Engagements des adhérents

- Adhérer aux engagements et aux statuts de l'association AMAP'ACHAMAMA, et être à jour de ma cotisation.
- Apporter de l'aide à la productrice si besoin (par ex. rentrer le bois).
- Si je ne peux venir chercher ma part, j'en informe le responsable de distribution et conviens avec lui d'un arrangement, sachant qu'aucun remboursement ne sera effectué. Toute commande non récupérée sera remise au CCAS de Pleurtuit

Signature du Consom'acteur

Le Président

Jean-Paul TOUDIC